



Le mot de la direction.

Arrivée à la fin de l'été, j'ai eu le privilège de découvrir une institution marquée par l'histoire, ancrée dans une mission forte et habitée par une équipe engagée. Très vite, j'ai été touchée par l'atmosphère du lieu : un bâtiment qui respire la bienveillance, porteur d'une mémoire collective forte et d'un engagement quotidien envers les petits qui y sont accueillis.

L'ENFANT EST ACCUEILLI
TEMPORAIREMENT
POUR ÊTRE PROTÉGÉ

Au fil des semaines, j'ai pu constater — et ce constat s'est confirmé — que les enfants sont véritablement au cœur du travail mené ici. Les projets mis en place, les activités quotidiennes et l'ensemble des choix pédagogiques témoignent d'une volonté constante d'adapter l'accompagnement à leurs besoins spécifiques, dans un environnement sécurisé, structurant et porteur.

L'observation fine de chaque enfant, outil essentiel pour comprendre son vécu et y répondre de manière individualisée, est au centre des pratiques professionnelles.

CE TRAVAIL NE SERAIT PAS POSSIBLE SANS L'IMPLICATION DES ÉQUIPES : ÉDUCATIVES, PSYCHO-SOCIALES, LOGISTIQUES ET ADMINISTRATIVES.

Leur complémentarité est précieuse notamment dans l'accompagnement des familles. Car si l'enfant est accueilli temporairement pour être protégé d'un contexte familial en difficulté, **le lien avec ses parents est toujours pris en compte**. Le placement vise aussi, dans sa dimension thérapeutique, à offrir un espace de répit où chacun — enfant comme parent — peut souffler, se poser et commencer à réparer ce qui a été blessé. L'équipe aide ainsi l'enfant à reconstruire des repères de sécurité, à retrouver confiance en l'adulte, à s'attacher de nouveau, à restaurer l'estime de soi.

Ce travail de fond ne peut se faire que dans une dynamique pluridisciplinaire, avec un regard croisé sur les besoins de l'enfant et dans un esprit de coopération étroite avec les mandants. Il s'inscrit dans **un secteur sous forte tension** où les demandes de placement augmentent et où les ressources disponibles — humaines, matérielles et financières — doivent être renforcées pour continuer à répondre de manière qualitative aux enjeux de terrain.

2024 aura donc été pour Notre Abri, une année de transition au niveau de la direction avec le départ de Jean-Vincent Couck. Le rôle de la direction est d'assurer une cohérence d'ensemble, de maintenir le cap, de donner l'orientation ce qui en fait un élément essentiel de l'équilibre institutionnel. Je tiens à le remercier pour le passage de témoin et les échanges qui auront permis d'assurer cette transition.

Dans ce contexte, je tiens à souligner le soutien précieux du conseil d'administration, engagé aux côtés des équipes dans la recherche de moyens pour faire vivre les projets de l'institution.

Ce rapport d'activités témoigne du chemin parcouru au cours de l'année. Il est le reflet d'un engagement collectif, au service des enfants et de leurs familles, dans le respect des valeurs qui fondent notre mission.

Delphine Deneufbourg
Directrice générale

2024 AURA DONC ÉTÉ
POUR NOTRE ABRI, UNE
ANNÉE DE TRANSITION...

Le mot du Conseil d'Administration

En étroite collaboration avec les directions, le conseil d'administration définit la stratégie d'accueil de Notre Abri, dans un esprit de responsabilité et de fidélité aux valeurs fondatrices de l'institution.

Il veille à maintenir une ligne directrice centrée sur l'enfant, son bien-être et son développement global, tout en garantissant un cadre de travail porteur de sens et de reconnaissance pour les équipes.

Le conseil supervise en particulier le recrutement des postes clés de l'organisation, afin de s'assurer que les personnes en responsabilité partagent la vision éducative, l'éthique professionnelle et l'engagement humain portés par l'institution. Ce pilotage stratégique inclut également un accompagnement attentif des directions dans leurs missions quotidiennes.

DANS UN SOUCI DE PÉRENNITÉ ET DE RIGUEUR, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCE UN CONTRÔLE PRUDENTIEL SUR LA GESTION DE L'INSTITUTION.

Ce rôle garantit aux enfants accueillis, à leurs familles et aux professionnels, un ancrage dans **une structure financièrement saine**, même si les moyens administratifs disponibles ne permettent pas toujours un déploiement optimal. Cette vigilance assure la stabilité indispensable à un accompagnement de qualité.

Conscient des défis auxquels fait face le secteur de l'aide à la jeunesse, le conseil d'administration s'engage activement dans **la recherche de ressources complémentaires**, notamment auprès de donateurs privés, de mécènes ou de fondations. Ces soutiens permettent de développer des initiatives qui vont au-delà des normes légales et de renforcer l'offre éducative et pédagogique.

IL S'AGIT NOTAMMENT DE :

- ✓ proposer aux enfants **des expériences enrichissantes**, notamment lors des vacances scolaires ou à travers des projets artistiques et culturels ;
- ✓ entretenir et adapter en continu **les infrastructures** pour qu'elles restent accueillantes, sécurisantes et fonctionnelles ;
- ✓ **encourager les équipes** à l'innovation et à la créativité pédagogique en soutenant les projets porteurs de sens.

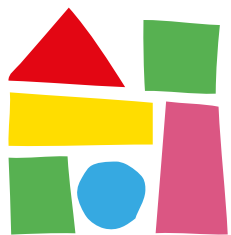
UN CADRE RESPECTUEUX DES DROITS ET BESOINS FONDAMENTAUX DE CHAQUE ENFANT

Le conseil d'administration assume pleinement **son rôle de garant de la mission sociale** de Notre Abri, en restant attentif à la qualité de l'accompagnement, au bien-être des professionnels, et à la promotion d'un cadre respectueux des droits et besoins fondamentaux de chaque enfant.

Le conseil tient à remercier chaleureusement les directions et l'ensemble des équipes pour leur engagement quotidien, leur professionnalisme et leur dévouement. Leur travail est le cœur battant de l'institution. C'est avec elles et grâce à elles que nous poursuivrons nos efforts pour améliorer encore le cadre de vie des enfants et faire émerger de nouveaux projets au service de leur épanouissement.

Gaétan van der Bruggen

Président du Conseil d'Administration



Une histoire et des valeurs comme socle.

Fondé en 1918, Notre Abri est une association sans but lucratif qui accueille aujourd'hui 64 enfants de 0 à 6 ans, placés sous mandat administratif ou judiciaire.

Ces enfants, issus de milieux familiaux en grande difficulté, **sont éloignés de leur environnement pour leur sécurité**, en raison de situations complexes mêlant souvent troubles psychiatriques parentaux, instabilité affective, toxicomanie, handicap mental, violences, négligences ou maltraitements.

À leur arrivée, les enfants doivent s'adapter à la vie en collectivité, partager leur quotidien avec d'autres enfants et être accompagnés par plusieurs adultes aux fonctions et formations variées.

Dans ce contexte, **la continuité est le principe fondamental** autour duquel s'organisent les actions de la Pouponnière, du Service Résidentiel d'Urgence et de la Maison d'Enfants.

CETTE CONTINUITÉ SE DÉCLINE À PLUSIEURS NIVEAUX :

- ✓ Des lieux, l'enfant reste dans le même environnement tout au long de sa prise en charge.
- ✓ Des personnes, l'équipe éducative est stable, avec six éducateurs de jour formés au travail éducatif, et un encadrement de nuit attentif.
- ✓ Des rythmes et attitudes éducatives, pour offrir aux enfants des repères stables et sécurisants.

Chaque enfant bénéficie également **d'un éducateur référent** qui assure un accompagnement personnalisé, notamment à travers des sorties individuelles. L'objectif est de garantir à l'enfant la sécurité affective nécessaire à son bon développement.

3 SERVICES, UNE SEULE VISION.

1. La Traversée

Un Service Résidentiel d'Urgence agréé pour l'accueil **de 8 enfants de 0 à 6 ans**, sur décision du SAJ, du SPJ ou du juge de la jeunesse, en cas de danger immédiat pour l'enfant. L'accueil, d'une durée de **20 jours** renouvelable une fois, débute dès qu'une place est disponible.

L'équipe pluridisciplinaire assure une prise en charge individualisée, précédée d'un échange avec les personnes en charge de l'enfant. Un travail d'observation et d'évaluation est mené durant le séjour afin d'éclairer l'orientation future de l'enfant. Les propositions sont transmises au mandant et partagées avec les parents.

2. La Maison d'Enfants

Elle accueille **32 enfants de 0 à 6 ans**, sur base d'une décision du SAJ, du SPJ ou du juge de la jeunesse, lorsqu'un **éloignement temporaire** du milieu familial s'avère nécessaire pour garantir la sécurité et le bien-être de l'enfant. Il s'agit d'un Projet Éducatif Particulier agréé par l'Aide à la Jeunesse, qui propose un accompagnement de court à moyen terme, adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.

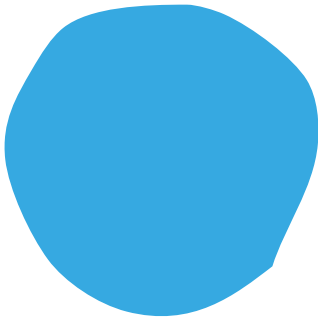
3. La Pouponnière

Agréée par l'ONE, elle accueille **24 enfants de 0 à 6 ans** dans le cadre d'un accompagnement de court à moyen terme. L'accueil est mis en place lorsque le contexte de vie ou l'histoire familiale de l'enfant compromet sa sécurité ou son bien-être.

Les placements sont décidés par **un mandant (SAJ, SPJ ou juge de la jeunesse)**, mais la Pouponnière peut également accueillir des enfants à la demande des parents ou du CPAS. Elle est par ailleurs habilitée à prendre en charge des nouveau-nés en attente d'adoption.

L'arrivée de l'enfant au sein de notre institution.

Dès qu'un enfant nous est confié, c'est autour de lui que s'organise tout notre travail, en parallèle à un accompagnement de sa famille. Nous portons une attention toute particulière aux premiers moments d'accueil, essentiels pour sécuriser l'enfant et établir une relation de confiance.



Après un premier entretien familial chez le mandant, une réunion est rapidement organisée à **Notre Abri**. Cette rencontre permet de présenter à l'enfant et à ses parents l'équipe qui va l'entourer et de clarifier le fonctionnement du service. L'objectif est de donner la parole aux parents, de reconnaître leur souffrance, et, avec l'appui de la psychologue, d'éclairer les raisons ayant conduit au placement. Ce travail d'explicitation des fragilités familiales est fondamental pour mieux comprendre l'univers émotionnel dans lequel l'enfant a évolué.

Nous veillons à ce que chaque étape vise à **respecter l'enfant dans son histoire, à reconnaître ses besoins et à valoriser ses ressources**.

Dès le début, des objectifs clairs sont posés : expliciter aux parents ce qui est attendu pour envisager une éventuelle réintégration de leur enfant. Lors des premières visites, l'enfant est soutenu par un encadrement individualisé, garantissant des retrouvailles sécurisantes et respectueuses de son rythme émotionnel.

RESPECTER L'ENFANT DANS SON HISTOIRE



Parallèlement, un travail d'observation attentive est mené auprès de chaque enfant, afin d'identifier ses forces, ses fragilités et d'ajuster les axes de son accompagnement éducatif et thérapeutique.

Les modalités de contact avec la famille sont fixées par l'autorité de placement, mais dès le premier mois, un retour est transmis pour adapter, si nécessaire, le type, la fréquence ou l'encadrement des visites, **toujours dans l'intérêt premier de l'enfant**.

À la fin du troisième mois, un rapport détaillé est adressé au mandant et partagé avec les parents.

IL RASSEMBLE :

- ✓ l'historique de la situation,
- ✓ une analyse de l'environnement familial,
- ✓ les observations des équipes éducatives et de la psychologue,
- ✓ un éventuel bilan de développement,
- ✓ le vécu de l'enfant avec sa famille,
- ✓ le suivi médical,
- ✓ des conclusions et des propositions pour la poursuite du projet.

Sur cette base, une réunion est organisée pour déterminer, **en fonction des besoins de l'enfant**, la suite de son projet de vie : adaptation des visites, soutiens thérapeutiques, accompagnement familial ou, si nécessaire, recherche d'une autre solution d'avenir.

Ce travail intensif dès l'accueil vise à construire rapidement **un projet clair et stable autour de l'enfant**, à réduire autant que possible la durée de son séjour et à lui permettre de grandir dans un cadre sécurisant.

Tout au long du parcours, des rapports réguliers évaluent les avancées du projet, la mobilisation des ressources parentales, et ajustent l'accompagnement pour rester au plus près des besoins évolutifs de l'enfant. Si les difficultés familiales persistent, un autre projet de vie sera alors envisagé pour garantir à l'enfant un développement harmonieux.

Focus sur les spécificités du Service Résidentiel d'Urgence.

Mots d'ordre : adaptation et cohérence.

.....

Le Service Résidentiel d'Urgence accueille des enfants placés sur mandat judiciaire pour de courts séjours, d'une durée maximale de 40 jours. Cette temporalité impose un rythme intense à tous.

Il y a presque chaque semaine des départs et de nouvelles arrivées, **modifiant en permanence la dynamique de groupe**. L'enfant arrive en urgence et l'équipe dispose presque toujours de très peu d'informations le concernant.

**CE FONCTIONNEMENT SPÉCIFIQUE
A UN IMPACT SUR 3 AXES PRINCIPAUX :**

1. Les enfants

L'enfant qui arrive est souvent anxieux, parfois traumatisé par les raisons qui ont amené son placement et la séparation avec sa famille et ce nouveau changement de lieu de vie.

Les enfants déjà présents doivent régulièrement faire face aux départs de camarades et à l'arrivée de nouveaux visages. Ces changements fréquents les obligent à s'adapter à de nouvelles personnalités, à reconstruire des repères et à retrouver leur place dans un groupe en constante évolution.

2. L'équipe éducative

Les éducateurs vivent également ces fluctuations de groupe. Ils doivent sans cesse s'adapter, se montrer flexibles pour nouer de nouvelles relations, rassurer, encadrer et sécuriser les nouveaux arrivants, tout en restant attentifs aux besoins et aux vécus des enfants déjà présents. La logistique est aussi très énergivore.

Dans ce contexte mouvant, la ritualisation des journées et l'harmonisation des pratiques éducatives sont indispensables et des repères essentiels pour faciliter l'intégration des enfants et leur assurer une continuité de prise en charge.

3. Les psychologues et la direction

Dans un délai restreint, les psychologues et la direction mènent un travail d'observation, d'analyse et d'accompagnement avec les familles. Leur mission consiste à aider l'enfant et sa famille à comprendre les raisons du placement, souvent lié à une crise familiale, et à mettre des mots sur leur vécu. Ce travail de mise en sens est fondamental pour amorcer un processus de prise de conscience, de stabilisation et d'orientation.

Au terme de l'hébergement, l'équipe pluridisciplinaire émet un avis sur la situation de l'enfant (via un bilan de développement) et de sa famille (via des entretiens familiaux et les visites accompagnées) et formule des recommandations concernant la suite de sa prise en charge.

Claire Meyer
Directrice pédagogique

L'enfant
ne s'épanouit
que dans
la sécurité
des liens
qu'il tisse petit
à petit avec un
petit nombre
d'adultes...

Le principe de continuité à Notre Abri

Suite à la formation ONE, du 9 novembre 2024, sur le principe de continuité au sein des milieux d'accueil de l'ONE, nous avons décidé de faire une fiche récapitulative de l'application de ce principe au sein du SASPE, Notre Abri.

QU'EST-CE QUE LE PRINCIPE DE CONTINUITÉ ?

L'enfant ne s'épanouit que dans la sécurité des liens qu'il tisse petit à petit avec un petit nombre d'adultes qui, lui portant une grande attention, deviennent signifiants pour lui. On parle alors de figures d'attachement. Généralement, la figure d'attachement principale est « la mère ».

Une figure d'attachement est une personne qui fournit **sécurité et réconfort** dans des situations de détresse ou d'incertitude de l'enfant. Elle sert également de base sécurisante permettant à l'enfant d'explorer son environnement tout en sachant qu'il peut revenir vers elle en cas de besoin. Et permet à l'enfant un bon développement social et émotionnel.

Un tel lien sécurisant est **indispensable au bien-être de l'enfant** et à son processus d'individualisation, sa capacité à créer des relations et sa capacité à gérer le stress. L'absence ou la privation de figure d'attachement peut avoir des conséquences néfastes sur le développement psychologique de l'enfant : problèmes relationnels, retard de développement cognitif, troubles comportementaux, trouble de l'attachement, difficultés émotionnelles...

Comment alors concilier ce principe de continuité en SASPE afin d'assurer aux enfants éloignés temporairement de leur milieu familial des expériences relationnelles leur permettant de se déployer en tant qu'individus de demain ?

Au sein
du SASPE,
24 enfants
de 0 à 6 ans
sont accueillis
au sein de
3 groupes,
aménagés
comme des
appartements.

Le travail au sein du SASPE.

Dans chaque groupe, 8 enfants de 0 à 6 ans, évoluent auprès de 6 éducateurs référents. Comment alors assurer le principe de continuité ?

.....

Bien avant l'entrée de l'enfant au sein du SASPE, celui-ci est pensé. La direction pédagogique a un échange avec une déléguée qui transmet les premières informations sur l'enfant. Un entretien est fixé au Service d'aide à la jeunesse, au Service de protection de la jeunesse ou au Tribunal de la jeunesse. Lors de cet entretien la conseillère, la directrice ou la juge reprend les raisons du placement et établit notre mandat en présence de notre équipe, du conseil de l'enfant, des parents et de leur avocat.

En parallèle, l'équipe parle de l'enfant en réunion. **Un éducateur référent est désigné**, une rencontre ou une période de familiarisation tente de s'organiser. On parle de lui aux autres enfants de son futur lieu de vie... L'objectif est d'individualiser et de soigner le plus possible son accueil. En effet l'enfant va vivre une rupture importante avec son environnement familial et nous cherchons à le réassurer rapidement par la mise en place de routines ou d'habitudes qu'il connaît.

Au sein du SASPE et plus précisément au sein du groupe, l'enfant occupe **une place qui lui est propre** et qui se traduit entre autres par des signes comme : une place à table, un lit, des jeux, des photos, des objets et décorations personnels, des vêtements qu'il est le seul à porter...



« Mon rôle de référente me permet d'apporter « ma touche » me sentir importante pour l'enfant. On fait beaucoup pour la collectivité et là cela nous permet d'être plus responsable et attentive à un enfant en particulier. C'est un rôle qui nous tient à cœur. On fait en sorte de bien l'habiller de prendre bien soin de lui et c'est satisfaisant. »

— Faiza, puéricultrice.

.....



L'ENFANT VA RESTER DANS SON GROUPE DE VIE TOUT AU LONG DE SON PLACEMENT. CECI AFIN D'ASSURER UNE CONTINUITÉ DANS :

- ✓ les personnes qui interviennent auprès de l'enfant,
- ✓ les attitudes éducatives,
- ✓ les rythmes,
- ✓ les lieux.

En cas d'absence des éducateurs titulaires, ce sont des éducateurs nommés « éducateurs volants » qui prennent le relais. Ce sont des personnes de Notre Abri formées et que les enfants connaissent. Leur présence permet à l'enfant entre autres de garder ses repères.

LA VERTICALITÉ DES GROUPES ET LE DOUBLÉ HORAIRE NOUS PERMETTENT ÉGALEMENT :

- ✓ D'avoir une attention privilégiée aux bébés lorsque les plus grands sont à l'école.
- ✓ D'éviter le passage « de bras en bras » de l'enfant.

Au cours des quelques mois ou années que l'enfant passe au sein du SASPE, l'éducateur référent de l'enfant va avoir la responsabilité de penser l'enfant. Connaît-il son histoire ? Quels sont ses goûts ? Possède-t-il les vêtements indispensables pour la saison ? A-t-on parlé de lui en réunion ? Il construira avec celui-ci un album photo retraçant les événements forts de sa vie.

Cet album est un objet précieux qui permet à l'enfant d'exister. En regardant son album, l'enfant verra qu'il a été porté, investi par ses éducateurs et tous les autres membres de l'équipe, qui ont été attentifs à sa personne et à sa place dans le groupe.

Il s'agit également d'une trace précieuse de la petite enfance de cet adulte en devenir ; parfois seul témoin de son passé.

IL CONSTRUIRA AVEC CELUI-CI UN ALBUM PHOTO RETRAÇANT LES ÉVÉNEMENTS FORTS DE SA VIE

.....

Au quotidien, nous travaillons avec un référentiel de pratique afin d'avoir une cohérence dans les pratiques quotidiennes. Le référentiel constitue un ensemble de texte que nous avons pensé et réfléchi en équipe pour ritualiser notre travail (la place du doudou, l'accompagnement au repas, le portage...). Nous cherchons à élaborer **une relation significative et saine** entre lui et les éducateurs de son groupe. La relation n'est pas maternelle mais elle se veut maternante pour permettre à l'enfant de trouver de la chaleur, du réconfort, de la compréhension, de la sécurité, de la structure et des limites. On favorise dans le groupe des moments individuels entre l'enfant et l'éducateur.

TOUT CELA EST IDENTIFIABLE POUR L'ENFANT GRÂCE AUX REPÈRES MIS EN PLACE DANS LE GROUPE POUR LUI PERMETTRE D'IDENTIFIER :

- ✓ L'ordre de certaines séquences (bain, repas...)
- ✓ Les visites avec sa famille
- ✓ Les thérapies
- ✓ Les moments individuels avec l'éducateur

Ainsi, l'enfant peut maîtriser, comprendre et anticiper les différents moments de sa journée.

Chaque enfant bénéficie **d'un projet individualisé** qui se construit en équipe pluridisciplinaire. Il évolue en fonction des observations et du développement psychomoteur et affectif de l'enfant. Afin de le mettre en œuvre, l'équipe se réunit pour s'assurer de la cohérence des pratiques mises en place notamment par le groupe de six éducateurs. L'organisation de la journée de l'enfant, de ses activités, des moments de soins... est questionnée afin d'avoir une vision globale de l'enfant à la fois de façon individuelle mais aussi avec son parent et dans le groupe.

De même, si le travail est réfléchi autour de la journée de l'enfant, il est également réfléchi pour la nuit de l'enfant avec une équipe de veilleuses. En effet, la prise en charge de l'enfant ne s'arrête pas au moment de la mise au lit de celui-ci.



« Les réunions nous permettent de nous retrouver tous ensemble pour accompagner au mieux l'enfant/ Elles nous aident à être tous cohérents avec des objectifs communs. »
— Farah, puéricultrice.

.....



Si on individualise l'accueil et la prise en charge de l'enfant, **on en fait de même avec le parent**. Le parent est accueilli de façon individuelle pour visiter le lieu de vie de son enfant. Il signe un règlement et un livret d'accueil. Le parent est, sauf exception, titulaire de l'autorité parentale. On prend le temps avec lui de présenter notre travail et le cadre de notre mandat. Nous lui expliquons notre rôle, la collaboration entre lui et nous, la transparence que nous avons vis-à-vis de lui en lui lisant par exemple les rapports que nous envoyons au mandant. Des balises de travail sont mises avec les parents. Il s'agit : des entretiens individuels, des visites encadrées, des entretiens avec les partenaires extérieurs...

Dans un premier temps, la psychologue va faire **trois visites individuelles entre l'enfant et son parent** et se positionner en tant qu'observatrice. Après ces premières visites, un entretien avec les parents est prévu. Les observations sont partagées, le vécu du parent écouté et des objectifs communs d'accompagnement sont fixés. Avec les bébés, nous sensibilisons notamment les parents aux comportements non verbaux de leur enfant et à la manière de s'adresser à eux.

En fonction de l'âge de l'enfant, de ses besoins, de sa famille, des raisons qui justifient le placement et du mandat, l'équipe de Notre Abri propose différentes modalités de visites ou de sorties. Ceux-ci sont associés à l'élaboration des objectifs des visites.

Tout au long du placement nous débroussaillons avec les parents les raisons du placement de leur enfant. Cela nous permet de leur énoncer les dysfonctionnements familiaux et les fragilités parentales dans lesquelles leur enfant a baigné. Ces entretiens ont lieu avec la psychologue référente, l'assistant social qui peut mener ces entretiens au domicile du/des parents(s) ou avec la directrice pédagogique. L'idée est de construire à travers ces entretiens un travail cohérent (on sait d'où on vient et les objectifs vers lesquels on tend) et cela permet à l'enfant de comprendre son parcours de vie.

**TOUT AU LONG
DU PLACEMENT NOUS
DÉBROUSSAILLONS AVEC
LES PARENTS LES RAISONS
DU PLACEMENT DE LEUR
ENFANT**

.....

En fonction de la situation sociale et familiale de l'enfant, plusieurs projets peuvent s'offrir à lui : un retour en famille, un placement en famille d'accueil ou en SRG/ SRJ voire une adoption. L'équipe de Notre Abri est alors attentive à transmettre ce que nous appelons communément : « **le fil rouge** ».

LE FIL ROUGE EST UN DOCUMENT QUI SE COMPOSE :

- ✓ D'une anamnèse qui reprend les éléments de la vie de l'enfant depuis la grossesse, rupture du liens, relation avec les parents.
- ✓ D'un génogramme de la famille qui reprend les personnes importantes dans la vie de l'enfant et de sa famille.
- ✓ D'une ligne de vie qui reprend les différentes étapes dans la vie de l'enfant, les décisions, les événements,...
- ✓ D'un répertoire qui reprend le nom des services avec lesquels nous avons travaillé par exemple.

Cela permet à l'enfant de **s'approprier son histoire, de construire son identité**, de mettre de la cohérence sur son vécu et de donner du sens à ses comportements.

Lorsque la réintégration familiale est décidée par le mandant, nous pouvons poursuivre notre travail au sein du domicile familial pendant une période de 3 mois renouvelable une fois.

CETTE POSSIBILITÉ NOUS PERMET :

- ✓ De veiller à ce que la transition se passe sans heurt.
- ✓ De poursuivre notre travail éducatif et relationnel au cœur même du quotidien familial.

Concrètement, ce sont des éducateurs ou des membres de l'équipe de direction ou psychosociale qui se rendent de façon hebdomadaire au domicile de la famille pour acquérir de nouvelles habitudes de vies et consolider les acquis éducatifs. Généralement, nous passons ensuite le relais à d'autres services mandatés dont la spécificité est d'intervenir uniquement au sein du milieu familial.





« On est toujours heureuse d'accueillir un nouvel enfant. Nous avons hâte de faire sa connaissance et en même temps l'arrivée de cet enfant suscite du stress : est-ce que la transition va bien se passer pour lui ? Est-ce qu'il va réussir à trouver sa place dans le groupe ? »

— **Samira**, puéricultrice.

Dans tous les cas, ce départ est organisé et préparé afin de permettre à l'enfant de tisser une nouvelle fois de nouveaux liens d'attachement. **Celui-ci reste présent dans l'histoire du groupe.** Un rituel de départ est pensé afin d'aider l'enfant à partir sereinement et permettre aux enfants restants de vivre une séparation. Suite au départ, l'enfant continue d'exister à la fois pour le groupe et aussi pour les intervenants. Une carte est par exemple envoyée aux « grandes occasions ».

La prise en charge de l'enfant au sein du SASPE est une prise en charge globale nécessitant la présence de différents corps de métiers. Par sa fonction, ménagère, technique, coordinatrice, accueillantes, coordinatrice, assistante sociale, psychologues, médecins, directrice jouent un rôle important dans la vie de l'enfant, pour son confort, sa sécurité et son bon développement.

Ainsi, grâce au travail pluridisciplinaire, nous créons les conditions nécessaires au principe de continuité.

Estelle Sohier

Directrice pédagogique

« Le travail de nuit est différent de celui du jour, on ne ressent pas le même stress qu'en journée. Nous sommes moins soumises aux bruits, cris et pleurs des enfants ! Nous devons être plus vigilantes et réactives puisque nous sommes responsables de 56 enfants.

Notre travail consiste à prendre soin des petits comme des plus grands, à faire face aux angoisses, peurs, cauchemars... de les rassurer, procurer des câlins ainsi que de prendre son temps avec les bébés ! C'est un travail que nous faisons avec passion, bienveillance et consciencieusement dans une équipe où l'entraide et l'entente sont bien présentes ! » — Parole de veilleuse.

« En tant que femme de ménage, je permets aux enfants de vivre dans une maison bien propre. Quand je passe nettoyer dans leur groupe, je leur apporte ma joie de vivre. »
— **Béatrice**, ménagère.

« Marie est arrivée chez nous le 27/06. Elle est arrivée très sereine, ce qui nous a donné l'impression qu'elle a été bien entourée à Notre Abri. Pendant +/- 2 mois, elle n'a pas pleuré. C'est à partir de septembre que nous avons eu le sentiment qu'elle osait montrer son caractère. L'attachement s'est fait progressivement des deux côtés. Lors de son entrée à la crèche (fin octobre), nous étions bien son papa et sa maman. Elle semble s'épanouir dans sa vie de famille.

La collaboration s'est très bien passée. Nous avons été informés de la journée-type de Marie avant de la rencontrer et avons été invité à la voir à divers moments clé : goûter et jeu, bain, mise à la sieste, repas, promenade dans le parc, visite chez nous, une journée chez nous (avec repas et sieste). Cela s'est fait en douceur pour elle et pour nous. Les puéricultrices, éducatrices et psychologue ont été très accueillantes et à l'écoute. »
— **Astrid & Quentin**, parents d'accueil.

2024, en quelques chiffres, pour le SRU.

En 2024, 55 enfants ont été présents au moins un jour, un chiffre en augmentation par rapport aux deux années précédentes. Cette hausse est directement liée à la diminution de la durée de séjour, sujet que nous aborderons plus en détail par la suite.

92,6%

TAUX D'OCCUPATION
MOYEN

Le taux d'occupation moyen s'élève à **92,6 %**, en légère hausse par rapport à l'année dernière (91,8 %). Nous n'atteignons pas 100 % pour plusieurs raisons. Premièrement, le jour de sortie n'est pas comptabilisé, bien que l'enfant soit souvent encore présent jusqu'en milieu de journée. Tant que l'enfant n'est pas parti, nous ne libérons pas la place, ayant déjà rencontré des changements de dernière minute par le passé.

Deuxièmement, certaines places restent parfois inoccupées en cas de maladies contagieuses au sein du groupe, telles que la bronchiolite (contre-indication pour l'accueil d'un bébé) ou la gale.

L'âge moyen des enfants au moment de l'accueil est de 2 ans, chiffre identique à celui de 2023.

	2022	2023	2024
Nombre d'enfants accueillis	46	41	55
Taux d'occupation moyen %	96.3	91.8	92.6

2

ÂGE MOYEN
AU MOMENT DE L'ACCUEIL

RÉPARTITION MANDANTS

TJ BXL	22	40%
SAJ BXL	9	16%
SPJ Liège	4	7%
SAJ Mons	4	7%
SPJ Nivelles	3	5%
SPJ Neufchâteau	3	5%
SPJ Charleroi	2	4%
SPJ Mons	2	4%
SAJ Namur	2	4%
SAJ Charleroi	2	4%
SPJ Huy	1	2%
SPJ Arlon	1	2%
Enfants	55	100%

En 2024, **31 % des enfants** bénéficient de l'aide volontaire, un chiffre en nette hausse par rapport aux deux années précédentes, où il était de 10 % en 2022 et 27 % en 2023.

En conséquence, **69 % des enfants confiés** relèvent de l'aide contrainte. Les mandants bruxellois restent majoritaires, représentant 56 % des cas, un chiffre en forte augmentation par rapport à l'année précédente, où ils constituaient 44 % des mandants.

La **durée moyenne** des prises en charge, calculée sur les 48 enfants sortis en 2024, est de **55 jours**. Ce chiffre marque une baisse significative par rapport à 2023, où elle était de 91 jours. Dans le rapport d'activité de 2023, nous avons expliqué que cette augmentation était due à la crise des places disponibles dans les structures résidentielles.

ORIENTATION APRÈS DÉPART : (SUR 48 ENFANTS SORTIS EN 2024)

En 2024, un seul enfant a été réorienté vers un lieu de vie provisoire (en famille d'accueil d'urgence). **Tous les autres enfants ont été placés dans un lieu de vie stable.**

Un résultat similaire avait déjà été observé l'année précédente, démontrant que prolonger légèrement la prise en charge au-delà des 40 jours permet de proposer à l'enfant un projet plus solide.

Autre institution	78.7 %
Retour en famille	10.6 %
Famille élargie	4.2 %
FA long terme	4.2 %
FA court terme	2.1 %

Chiffres SASPE et Maison d'enfants 2024

	SASPE	ME
Nombre d'entrées	12	12
Nombre de départs	14	13
Nombre de CODE M	1	4
Retour en famille	1	2
Famille d'accueil	5	4
Adoption		1
Famille d'accueil en vu d'une adoption	2	
SRG	4	3
SRU		0
Internat		0
SRJ et autre	2	1
Unité mère-enfant		0
MANDATS		
SPJ Nivelles	7	4
SPJ Neufchâteau	3	0
TJ Bruxelles	16	26
SAJ Bruxelles	5	8
SPJ Mons	2	0
SAJ Mons	1	0
SPJ Tournai	1	0
SPJ Charleroi	1	3

	SASPE	ME
Enfants présents au 01/01/24	24	31
Enfants présents au 31/12/24	23	30
Nuitées Code M	20	217
Nuitées code 5	44	99
Journées à NA	8542	11422
Taux d'occupation	97,54%	97,85%
Moyenne d'âge enfants à l'entrée	1,3	0,63
Moyenne de la durée du placement des enfants sortis en 2024	2,1	2,4
Nombre d'enfants différents	12	41
DURÉE DU PLACEMENT		
Moins de 6 mois	2	0
De 6 mois à 1 an	2	3
De 1 à 2 ans	4	3
De 2 à 3 ans	3	4
Plus de 3 ans	3	3
ÂGE DES ENFANTS À L'ACCUEIL		
Moins de 30 jours		1
De 1 à 3 mois	3	4
De 4 à 6 mois		3
De 6 mois à 1 an	2	2
De 1 à 2 ans	3	1
De 2 à 3 ans	3	1
Plus de 3 ans	1	0

**Faire en sorte que
chaque enfant puisse
trouver une réponse
adéquate à ses besoins
et ce, dans un contexte
de vie collective.**

Les enfants dits « à la croisée des secteurs ».

Cette année, nous avons décidé de mettre le focus sur les enfants en grandes difficultés, appelés aussi «à la croisée des secteurs».

En effet, la prise en charge de ces enfants qui demandent un accompagnement spécifique et un ajustement de nos pratiques professionnelles au quotidien (des pratiques éducatives à la question logistique) est un réel défi dans notre structure.

Ces dernières années, nous observons **un accroissement du nombre de prise en charge d'enfants** présentant des difficultés de plus en plus importantes au sein de notre service. Il s'agit de retards de langage importants, de retards de développement, de difficultés d'attachement, de troubles du comportement, de fragilités psychiques nécessitant une prise en charge pédopsychiatrique (en ambulatoire et/ou en hospitalisation),... Une réalité qui, mise dans un contexte de vie en collectivité, demande des aménagements pour tenter de répondre au mieux aux besoins de l'enfant tout en essayant de rester cohérent auprès des autres enfants du groupe de vie.

« L'accueil d'enfants avec des besoins spécifiques dans notre secteur est riche au niveau des réflexions que l'enfant va nous demander sur son projet, ses besoins et sa vie au quotidien. Ça renforce toute l'équipe qu'elle soit éducative, médicale, pédagogique ou hiérarchique.. [...] Il faut aussi des aménagements logistiques c'est-à-dire prévoir une chambre individuelle car l'enfant doit être seul. »

— Morgane, éducatrice.

D'une manière générale, la philosophie de notre intervention est de faire en sorte que chaque enfant puisse **trouver une réponse adéquate à ses besoins** et ce, dans un contexte de vie collective. Au vu du jeune âge des enfants accueillis, nous avons développé des outils visant à garantir une cohérence éducative sur le principe de continuité. Ces outils sont adaptés en fonction de la composition du groupe de vie et de son évolution. C'est d'autant plus vrai lorsque dans un groupe de vie de 8 enfants, un, deux voire trois enfants présentent des difficultés importantes, différentes et dont les réponses devront être les plus adaptées possibles dans un contexte de vie en collectivité.

« Selon nous, la mise en place des rituels est encore plus importante pour les enfants à besoins spécifiques. Par ailleurs, en termes d'organisation, sur les deux éducateurs présents, il faut qu'un seul s'occupe de lui et que le collègue s'occupe du reste du groupe. »

— Saloua et Léna, éducatrices.

Selon les situations, les réponses peuvent être directement liées à la manière dont la journée se déroule (prévoir un temps individuel chaque jour, ritualiser davantage les différentes séquences de la journée,...) mais aussi être complétées par des réponses extérieures (thérapies, suivi pédopsychiatrique ou logopédique, fréquentation d'un centre de jour, enseignement spécialisé,...). Ces réponses extérieures déforcent la présence éducative puisqu'un éducateur quitte le groupe pour accompagner l'enfant à tous ses rendez-vous ou pour participer à des réunions de concertation.

« [...] Au vu des différents diplômes dans nos équipes éducatives, nous sommes peu formées à accueillir ces enfants. Il nous manque des formations continues, du soutien d'équipes extérieures et comme souvent, du temps et des personnes en plus. Mais là, on parle de budget. » — Morgane, éducatrice.

Notre Abri a, pendant plusieurs années, été chercher des moyens financiers supplémentaires afin de pouvoir engager plus de personnel. Celui-ci est désormais subsidié grâce à l'augmentation des normes d'encadrement. Toutefois, afin de garantir un accueil de qualité, **il faudrait presque une personne en plus par enfant présentant des difficultés importantes.**

Une **personne supplémentaire** permettrait d'apporter une aide et une présence individualisée en ne déforçant pas la prise en charge du reste du groupe. En cas de crise par exemple, il importe d'aider et d'accompagner l'enfant, tout en accompagnant et en mettant en sécurité le reste du groupe.

La nécessité de former les équipes éducatives aux symptômes exprimés par les enfants reste une nécessité dans un secteur où malheureusement ces petits en difficultés n'ont pas toujours de place. Nous sommes en effet, confrontés à **un manque de réponses institutionnelles** spécialisées accueillant des enfants en bas âges et, lorsqu'ils atteignent l'âge, un manque de place tant les demandes sont importantes. La réalité de ces enfants est d'évoluer au sein d'un milieu qui ne leur est pas tout à fait adéquat et qui tente de pallier au mieux aux difficultés rencontrées.

L'enjeu de l'accompagnement de ces enfants à besoin spécifiques devient dès lors sectoriel. Certains sont trop petits que pour pouvoir bénéficier de bilan, de diagnostics ou d'accueil dans des structures adaptées. Ces petits doivent ainsi attendre plusieurs mois avant que des solutions puissent être trouvées soit au sein même de notre structure, grâce à la créativité de nos équipes pluridisciplinaires et à leur ténacité, soit parce qu'une réorientation a pu se mettre en place. Tout cela ne se fait pas sans difficultés ni conséquences sur l'équilibre et le bien-être des enfants, qui sont les premiers à subir les conséquences d'un secteur en manque de solution.

Leslie Kermis Directrice pédagogique

Les évènements 2024.



Visite de la Ministre de l'Enfance, Valérie Lescrenier et de la Députée Fédérale Aurore Tourneur.

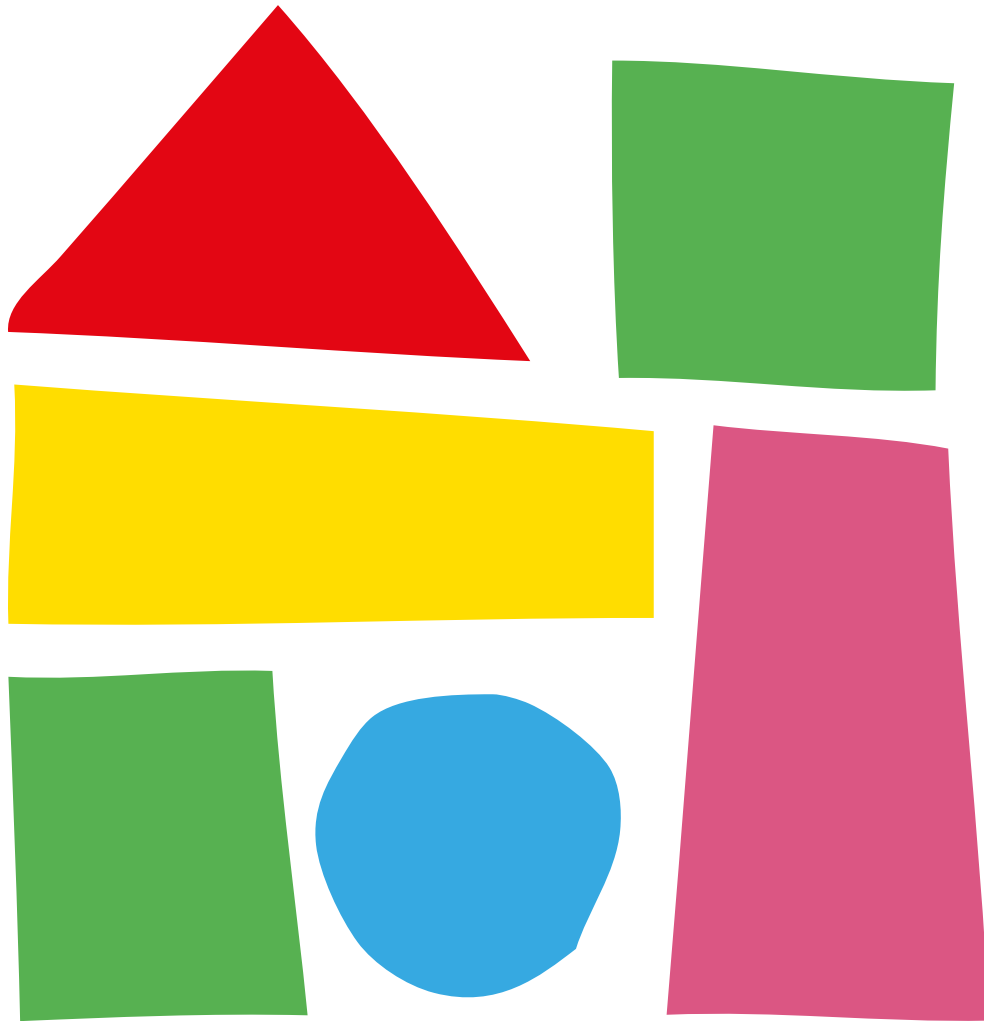


Travaux

L'année 2024 a été marquée par d'importants travaux au sein de l'institution visant à améliorer les locaux logistiques se trouvant dans les caves : cuisine, chambre froide, locaux techniques divers, locaux de rangement, buanderie,.... Par ailleurs, la salle de bain et la cuisine du groupe « La Santoline » ont été également complètement refaites.

Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'intervention de fondations et/ou donateurs. Nous tenons à les remercier vivement.

Et après ? Les enjeux du secteur de l'aide à la jeunesse.



À l'issue de cette année, un constat s'impose avec force : le secteur de l'Aide à la Jeunesse traverse une période de grande souffrance. Les équipes de terrain font face à des situations de plus en plus complexes où les enfants accueillis arrivent déjà profondément marqués, souvent très abîmés par des parcours de vie heurtés, des carences affectives graves ou encore des troubles de santé mentale ou des besoins spécifiques insuffisamment pris en charge en amont.

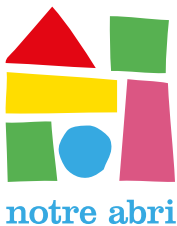
Face à cette réalité, il devient plus que jamais nécessaire de renforcer la prévention, de soutenir précocement les familles, et d'agir le plus tôt possible. Prévenir les ruptures, accompagner les fragilités dès leurs premiers signes, soutenir les compétences parentales avant que les situations ne se dégradent mais aussi renforcer les moyens des institutions de placement pour s'assurer que cette période soit réellement adaptée: tels sont les leviers essentiels pour protéger durablement les enfants.

Mais prévenir exige des moyens. Il est impératif que les ressources humaines, matérielles et financières soient adaptées à la réalité du terrain, à la diversité croissante des profils d'enfants accueillis et à la complexité des accompagnements à mettre en place.

Pour Notre Abri, l'année à venir sera marquée par la concrétisation de nouveaux projets visant à améliorer encore le cadre de vie des enfants, à adapter les espaces aux besoins spécifiques d'accueil et à faire évoluer les pratiques professionnelles en fonction des réalités du terrain. Qu'il s'agisse de rénovations, de développement de nouveaux outils pédagogiques ou de soutien renforcé aux équipes, l'ambition reste la même : offrir aux enfants un environnement stable, sécurisant, et porteur de perspectives.

Notre mission prend tout son sens dans l'engagement collectif de ceux qui, chaque jour, accompagnent, protègent, écoutent, soignent, éduquent. Que chacun en soit sincèrement remercié.

Delphine Deneufbourg,
Directrice Générale



DIRECTION

Delphine Deneufbourg

Directrice Générale

Claire Meyer

Directrice Pédagogique du SRU

Leslie Kermis

Directrice Pédagogique du PEP

Estelle Sohier

Directrice Pédagogique du SASPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gaétan van der Bruggen

Président

Nathalie de Witte

Vice-Présidente

Matthieu Beauvois

Secrétaire

Catherine van Campenhout

Olivia Rolin

Virginie Saille

Antoine Duchateau

Ysaline van Ravestyn

ASBL Notre Abri

Rue Colonel Chaltin, 85

1180 Bruxelles

T. +32 2 374 55 24

F. +32 2 375 55 45

E. info@notreabri.be

www.notreabri.be